

Géographie de l'immigration française au Québec (compte rendu de la thèse de Jean-Louis Grosmaire)

Ludger Beauregard

Volume 25, Number 65, 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021519ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021519ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Beauregard, L. (1981). Géographie de l'immigration française au Québec (compte rendu de la thèse de Jean-Louis Grosmaire). *Cahiers de géographie du Québec*, 25(65), 291–297. <https://doi.org/10.7202/021519ar>

GÉOGRAPHIE DE L'IMMIGRATION FRANÇAISE AU QUÉBEC (Compte rendu de la thèse de Jean-Louis Grosmaire)

par

Ludger BEAUREGARD

*Département de géographie, Université de Montréal,
C.P. 6128, Suc. A., Montréal, H3C 3J7*

Depuis la création du ministère de l'Immigration à Québec en 1968 et surtout depuis la promulgation de la Charte de la langue française en 1977, la question de l'immigration a suscité quantité d'études chez nous. Démographes, économistes et sociologues y sont allés de leurs recommandations alors que les géographes attendaient leur tour. L'immigration, il faut bien le dire, n'était pas considérée comme une affaire géographique en hauts lieux mais bien plutôt comme un problème démo-sociologique et avant tout politique. C'est dire que les rapports officiels et autres sur l'immigration au Québec n'émanent pas des géographes. C'est précisément le mérite de Jean-Louis Grosmaire de s'être immiscé dans ce domaine bon gré mal gré et d'avoir réussi à produire une étude globale de l'immigration française au Québec alors que plusieurs autres groupes ethniques immigrés (juif, italien, grec) faisaient parallèlement l'objet d'analyses démo-sociologiques. Pendant cinq ans, Grosmaire a scruté les aspects géographiques, historiques et sociologiques de l'immigration des Français au Québec en axant ses recherches sur le complexe problème de leur intégration dans notre société. Son étude se veut modestement un *essai de géographie sociale*¹.

L'ouvrage se présente en trois parties comprenant d'abord les fondements théoriques de la géographie des migrations internationales, ensuite l'histoire de l'immigration des Français au Québec et enfin l'analyse de leur situation présente dans leur société d'accueil. Si les deux premières parties paraissent moins originales dans leur thématique, la troisième l'est assurément, au point que l'on pourrait dire que les immigrants français du passé nous sont mieux connus que ceux du présent, grâce à divers travaux historiques et démographiques (Trudel, Charbonneau). L'originalité de la recherche de J.-L. Grosmaire ne réside donc pas dans la nouveauté de ses thèmes mais bien plutôt dans son approche globale : l'auteur veut suivre la filière des Français qui, des origines à nos jours, ont vécu le déracinement et l'intégration. L'intérêt du sujet tient manifestement à la parenté culturelle de l'immigrant et de l'autochtone. Comment cette parenté historique a-t-elle créé un milieu original d'intégration pour les Français venant au Québec ? Voilà la problématique.

Au plan théorique, Jean-Louis Grosmaire étudie d'abord l'origine et la définition de la géographie des migrations internationales, puis les concepts d'assimilation et d'inté-

gration. Après avoir montré comment la géographie des migrations émerge de la géographie humaine grâce à Jean Brunhes en France, il s'arrête sur Max Sorre, le théoricien de la mobilité géographique². C'est lui qui établira les fondements de la géographie des migrations et en fixera le cadre d'analyse. Par la suite, Pierre George et Paul Claval insisteront sur le caractère social des migrations faisant de ces dernières un objet de géographie sociale³.

À cause de leur nature polygénique et polymorphe, les migrations n'ont pas donné lieu à de nombreux essais de généralisation. Plusieurs auteurs ont proposé des facteurs d'explication d'ordre économique, politique, culturel ou spatial tels que le pouvoir d'attraction du marché américain sur l'émigration européenne (Jérôme, 1926), l'effet de poussée (Thomas, 1941), les déterminants psycho-sociaux (Taylor, 1969), l'effet de tension (Ackerman, 1976), etc... La première théorie sur les migrations internationales apparaît néanmoins avec Ravenstein en 1885 et 1889, qui énonce sept lois sur ces mouvements. Celles-ci resteront presque seules jusqu'aux interventions de Lee en 1965 et de Mangalam en 1968. Pour E.S. Lee l'acte migratoire dépend de quatre séries de facteurs reliés à l'origine et la destination des migrants, aux obstacles et à l'individu lui-même⁴. Pour Mangalam et Morgan, la migration repose sur la prise de décision d'un individu ou d'un groupe, qui porte sur l'évaluation d'une situation actuelle par rapport à une situation envisagée. Il faut qu'il y ait une privation dans certaines valeurs, la perception de l'impossibilité de la combler dans le pays d'origine et la possibilité de le faire dans un autre lieu. C'est dès lors la poursuite de certains objectifs qui motive la migration. Ces deux théories présentent l'avantage d'être globales mais manquent de perspective géographique.

Pour combler cette lacune, Jean-Louis Grosmaire les reformulera autour du concept de déséquilibre géographique, c'est-à-dire du rapport d'inégalité perçu entre deux espaces donnés. La migration s'avère alors une solution pour échapper à ce déséquilibre. Par définition, celui-ci incarne un concept global, qui comprend les diverses composantes d'un espace géographique par rapport à un autre. L'auteur l'analyse dans toutes ses dimensions et en tire un modèle des migrations internationales, où la distance figure comme composante. Il ne s'agit pas d'un modèle simple reposant sur le jeu de l'offre et de la demande ou sur l'application des lois de la gravitation mais, au contraire, d'un modèle complexe où la distance géographique, sociale et culturelle entre en ligne de compte⁵.

Les concepts d'assimilation et d'intégration sont également soumis à l'analyse. Grosmaire fait ici une revue de la littérature pour en conclure à l'anachronisme du premier. L'assimilation est examinée dans l'optique du « melting pot » américain et de la mosaïque canadienne de même que placée dans la théorie du continuum selon laquelle un immigrant doit être assimilé dans un secteur avant de l'être dans un autre. L'intégration, mieux que l'assimilation ou encore l'adaptation, se présente comme un processus d'interaction conduisant l'immigrant à trouver sa place dans la société réceptrice. Divers auteurs ont analysé ce cheminement pour aboutir à des schémas théoriques dans lesquels les caractéristiques sociales, le niveau d'instruction, la durée de résidence, le jeune âge à l'arrivée sont des variables importantes. Sans viser la mesure du degré d'intégration des immigrants français à la société québécoise, Grosmaire présente ses hypothèses et son propre modèle d'interprétation. Il prétend d'abord que les immigrants français et les Québécois français ne s'acceptent pas aussi facilement qu'on pourrait le croire malgré leurs profondes ressemblances et que l'intégration des premiers ne se fait pas automatiquement pour diverses raisons. Il suppose ensuite que les immigrants français, à cause de leur communauté linguistique avec leur so-

ciété d'accueil, ne se comportent pas en tant que groupe à la différence des Anglais, Italiens, Grecs, Chinois et autres. Leur processus d'intégration paraît ainsi très particulier d'autant plus que la société québécoise est elle-même en voie de transformation politique et sociale. Le modèle théorique arrive enfin et permet de situer l'immigrant dans la « sphère » de son pays de départ et celle de son pays d'arrivée. Chaque sphère enveloppe son espace de vie, c'est-à-dire le système à l'intérieur duquel il est en interaction avec le milieu. Dans chaque situation, l'immigrant est défini par ses caractéristiques communes ou différentes par rapport à la société où il se trouve. Ce sont ces caractéristiques qui influenceront sur le processus de départ et sur celui d'intégration. Cette dernière dépendra principalement de facteurs tels que la distance, le coût et la durée. Bref, Jean-Louis Grosmaire propose un modèle d'interprétation des migrations internationales doublé d'un modèle d'analyse du processus d'intégration des immigrants à leur société d'adoption. Son but n'est cependant pas de déterminer un indice d'intégration à la manière de certains sociologues mais plutôt d'étudier géographiquement les migrations françaises au Québec et le problème d'intégration des immigrants français récents à la nouvelle société québécoise.

L'histoire ouvre la voie vers ces objectifs. Sans rétrospective, il serait impossible de connaître les migrations elles-mêmes et aussi de comprendre le milieu social auquel l'immigrant français a été et est encore confronté au Québec. Il convient de rappeler que l'immigration française est restée faible et irrégulière de 1608 à 1759 parce que le déséquilibre géographique s'inscrivait dans le cadre de l'économie coloniale du temps. Cependant la géographie laurentienne réussit vite à marquer son homme au point de le différencier très tôt du Français métropolitain. C'est là un fait fondamental qui joue encore dans l'intégration des immigrants français au Québec.

De la Conquête britannique à la mission de *La Capricieuse* en 1855, la coupure n'est pas totale mais presque. Un mince filet d'exilés français s'immiscera dans les vagues d'immigrants britanniques qui déferleront alors sur le Québec. De 1798 à 1802, une cinquantaine de prêtres français viendront y grossir le rang des curés ! Le Québec demeure une chasse gardée de Londres et la politique d'immigration préconisée par Lord Durham en 1839 ne laisse pas de doute sur ses objectifs d'assimilation des Canadiens français.

Au milieu du 19^e siècle, la France revient au Canada. L'ouverture d'agences consulaires en même temps que la venue de *La Capricieuse* marquent la reprise des relations entre les deux pays. En 1859, le Consulat de France s'établit à Québec comme une sorte de tête de pont pour le commerce français en Amérique du Nord britannique. Mais, au plan de l'immigration, les initiatives personnelles et officielles restent sans résultats notables. On évalue à une cinquantaine de mille les immigrants français venus au Canada entre 1820 et 1910. Au recensement de 1881, on relève 2 239 Français nés en France au Québec sur 4 389 au Canada !

Si le courant des immigrants français demeure très faible au Québec et au Canada, c'est à cause du climat qui a été créé autour de cette question dans les deux pays. Au Québec par exemple, on préconisait une politique de rapatriement beaucoup plus qu'une politique d'immigration. À Ottawa, on sollicitait la venue d'anglophones beaucoup plus que de francophones. En France, on regardait l'émigration d'un mauvais oeil. Malgré tout, les Français émigraient mais pour aller aux États-Unis et en Argentine plutôt qu'au Canada ! Jean-Louis Grosmaire écrit des pages intéressantes sur cette période des retrouvailles. Il rappelle l'influence d'Hector Fabre et du Curé Labelle ainsi que le rôle des écrivains français Gerbie et Rameau de Saint-Père en faveur de l'immigration française au Québec sans oublier les réticences d'un Tardivel.

Le climat qui régnait alors dans les deux « sphères » du modèle théorique décrit plus tôt ne conditionnait pas un déséquilibre géographique suffisamment incitatif pour donner lieu à un volumineux courant migratoire de la France vers le Québec ou le Canada. Outre que le « mythe de l'Amérique » n'a pas favorisé le Québec, il faut aussi ajouter que l'émigration française n'a jamais été un mouvement de masse, mais plutôt la totalisation de cas individuels⁶. L'immigration française au Québec ne pouvait pas dès lors ressembler à l'immigration irlandaise par exemple, faute d'effet d'entraînement.

Entre les deux guerres mondiales, le courant migratoire de la France vers le Canada reste dérisoire. Il s'apparente à celui de la Belgique beaucoup plus qu'à celui des Îles Britanniques. En 1931, il y a 11 fois plus de Britanniques nés en Angleterre que de Français nés en France dans la population du Québec ! De 1946 à 1977, environ 100 000 Français immigrèrent au Canada — 2,2% de tous les immigrants — et se localisent principalement au Québec. Bref, toute l'histoire de l'immigration demeure marquée par la faiblesse pour diverses raisons politiques et économiques. Il faut aussi souligner des conditions défavorables telles que les entraves parfois législatives au mouvement tant du côté canadien que français, l'orientation privilégiée des émigrés français vers les colonies, la mauvaise image que se sont réciproquement projetée la France et le Canada, notamment au 19^e siècle, et l'incapacité de la France après 1918 d'alimenter un vigoureux courant migratoire vers le Canada.

L'évaluation, la caractérisation et l'intégration des immigrants français au Québec étoffent la dernière partie de la recherche de Jean-Louis Grosmaire. C'est le cœur de l'ouvrage. Il faut une cinquantaine de pages pour établir leur nombre, leur répartition géographique, leur statut et leurs caractéristiques telles que l'âge, l'état matrimonial, la scolarité, etc. L'analyse se fait ici d'une façon serrée et l'auteur accumule chiffres, tableaux et graphiques comparatifs. Elle permet de montrer entre autres que dans le million de Français vivant actuellement hors de France, le groupe canadien figure au quatrième rang après ceux de l'Allemagne Fédérale, la Belgique et la Suisse, que la concentration des immigrants français au Canada favorise nettement le Québec, que leur diffusion géographique y est plus grande que celle d'autres immigrants au Québec malgré la forte attraction de Montréal, que les immigrants français admis au Québec (1968-1976) sont plus « indépendants » que « désignés ou parrainés » par rapport à d'autres (grecs, italiens), que l'immigration française y est moins « familiale » mais plus masculine que l'immigration italienne ou grecque, qu'elle augmente davantage la population active et qu'elle est relativement plus instruite et même plus bilingue. Le profil des immigrants français comporte ainsi des traits favorables à leur insertion dans la société québécoise.

C'est principalement par le biais du travail que l'immigrant prend contact avec sa société d'adoption. C'est d'ailleurs par lui qu'il va essayer de concrétiser ses aspirations économiques. Or, le travail apparaît comme une des principales motivations des émigrés français venant au Québec et s'avère le mode privilégié de leur adaptation au milieu. À la différence de l'immigration italienne, grecque ou anglaise, l'immigration française est davantage ventilée dans les divers secteurs d'emplois recherchés avec une prédominance pour les services et l'administration. La restauration, l'hôtellerie, les arts et l'enseignement apparaissent comme des secteurs favorisés entre 1973 et 1977. Les immigrants français ne sont pas tous des enseignants comme on l'a déjà dit. Ce ne sont pas non plus des travailleurs spécialisés dans un seul type d'activité. Ils ont plutôt tendance à se disperser dans le monde du travail, ce qui semble être un facteur positif en faveur de leur intégration.

À cause de ses qualifications, l'immigrant français ne recherche pas et n'accepte pas un emploi quelconque. Il se trouve ordinairement du travail sans passer par une filière ethnique et se raccorde généralement au réseau francophone, contrairement aux autres immigrés. À partir d'un sondage fait en 1975 auprès de 686 immigrants français, Jean-Louis Grosmaire a trouvé qu'en passant de France au Québec, la plupart avaient connu une dévalorisation professionnelle mais qu'ils avaient profité d'une promotion par la suite, notamment les techniciens, les professionnels, les administrateurs et les commerçants, au contraire des ouvriers. Cette expérience de déclassement à leur entrée dans le monde du travail a été particulièrement critique pour leur intégration à la société. Elle n'est par ailleurs pas spécifique aux Français.

Une fois inséré dans le milieu du travail, l'immigrant français bénéficie d'une attitude relativement positive de la part de ses compagnons québécois. Ces derniers reconnaissent sa compétence mais déplorent son arrogance. Il y a là un problème d'attitude et de mentalité qui influence le processus d'intégration. Le climat des relations de travail n'est pas sans nuages ! Grosmaire replace la question dans son contexte historique. Il reste néanmoins révélateur que les immigrants français jugent leur propre attitude comme relativement favorable à l'endroit des Québécois alors qu'ils perçoivent celle des Canadiens français comme plutôt défavorable à leur égard et celle des Canadiens anglais comme plutôt indifférente, selon le sondage effectué par l'auteur en 1975.

Les immigrants français obtiennent des revenus en moyenne supérieurs à ceux des Québécois français et cela découle en grande partie de notre politique d'immigration sélective. Ils ne sont pas pour autant pleinement satisfaits — c'est le cas de 15% seulement — et une Française sur 5 se déclare même carrément insatisfaite de son salaire. Malgré leur jeunesse relative et leurs qualifications, ils ne se trouvent pas à l'abri de la discrimination ni même du chômage.

Si le milieu de travail constitue un cadre important dans lequel se déroule le processus d'intégration des immigrants français, les autres milieux de vie tels que l'école, le logement, le voisinage et le quartier exercent aussi une grande influence. C'est plus particulièrement la société montréalaise qui leur sert de creuset. Or, à cause de ses caractéristiques ethno-linguistiques, ce milieu est unique en Amérique et se présente dès lors comme « un extraordinaire laboratoire de géographie sociale »⁷. Fait notable ici, le coefficient de ségrégation des immigrants français compte parmi les plus faibles à Montréal même si leur concentration se découvre à Outremont, Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce. Du point de vue résidentiel, ils affichent une intégration diffuse : ils n'ont pas constitué de quartier ethnique même s'ils forment un groupe nombreux. Signalons en passant que les Haïtiens sont par contre beaucoup plus concentrés malgré leur affinité linguistique avec la population francophone. S'il n'existe pas de quartier français à l'exemple des quartiers chinois, grec, portugais, italien, juif ou autre, c'est qu'il n'y a pas de caractères français spécifiques à préserver, c'est qu'il n'y a pas de véritables barrières, malgré certains préjugés. Montréal paraît pourtant la ville la plus ségréguée au Canada du point de vue ethnique⁸. Malgré tout, les immigrés français s'avèrent plus spatialement intégrés que les autres.

À défaut de constituer un quartier ethnique, les immigrants français forment-ils une communauté structurée à Montréal ? Pas davantage, sauf pour les Français juifs. Ils n'ont pas en général à protéger leurs caractéristiques culturelles. Leurs attitudes d'indépendance ne les incitent pas à développer une communauté à l'instar des immigrants méditerranéens. D'ailleurs, les Français ne se sentent pas vraiment « à l'étranger » à Montréal et l'environnement culturel dans lequel ils vivent leur épargne une

expérience d'acculturation éprouvante, à la différence des autres immigrants. *L'Union Nationale Française* (1887) assure néanmoins une certaine liaison au sein de la colonie française. De même qu'ils sont géographiquement dispersés dans la métropole, les immigrants français ne sont pas institutionnellement regroupés⁹. Cette situation peut faciliter et/ou retarder leur processus d'intégration.

Enfants comme adultes, ils pénètrent directement dans les structures de la société québécoise. Leur mode d'intégration se révèle ainsi particulièrement original d'autant plus que, dans l'enquête de Grosmaire, 21% se sont déclarés mariés à un(e) Québécois(e), 40% ont dit recruter la plupart de leurs amis chez les Canadiens français et 66% se sont reconnus satisfaits de leurs relations avec ces derniers. Cependant, au niveau des perceptions, si le tiers des immigrants français apprécie favorablement les Canadiens français, 28% les considèrent défavorablement et autant se déclarent indifférents à leur endroit. On sait par ailleurs que la moitié perçoit le comportement des Canadiens français comme leur étant défavorable ! Pourquoi tout cela ? Pour répondre, il faudrait pénétrer dans le maquis des préjugés et aussi scruter l'expression populaire de « maudits Français ». Bref, l'intégration s'élabore encore et toujours dans un contexte de « cousinage » jaloux !

Les immigrants français apparaissent ainsi comme étant ni géographiquement ni socialement reclus. Un tiers, semble-t-il, hésitent à acquérir la citoyenneté canadienne pour diverses raisons. Or, cette réticence peut dénoter une certaine réserve à l'intégration quand, par ailleurs, plus des trois quarts se déclarent heureux de leur sort au Québec, selon l'échantillon de l'auteur. Les Français restent assez attachés à leur pays d'origine, ce qui se vérifie par leur nombreuse immatriculation au Consulat français, la fréquence de leurs voyages en France, leur grande consommation de revues et journaux français et maintenant de télévision française. Ils manifestent toutefois autant d'intérêt à la vie politique québécoise qu'à celle de la France, ce qui traduit bien leur ambivalence. D'après le sondage toujours, la moitié se déclarerait prêts à rester au Québec advenant son indépendance politique, le tiers étant indécis.

Somme toute, à cause de son caractère personnel plutôt que familial ou même collectif, de sa diffusion spatiale et sociale, de sa parenté culturelle avec la société d'accueil impliquant plus de similitudes que de différences, l'immigration française est un phénomène presque invisible à Montréal comme au Québec. Les immigrants français sont placés ici dans une situation unique d'intégration, mais leur adaptation n'est pas malgré tout immédiate et systématique. Ils ressentent la distance sociale qui les sépare des autochtones, une distance sociale théoriquement restreinte mais historiquement vivace¹⁰.

Voilà, en résumé, la thèse que Jean-Louis Grosmaire a défendue le 10 juin 1981 pour l'obtention d'un doctorat à l'Université de Montréal. Le sujet était original, difficile et délicat. L'auteur a réussi à le traiter dans un « essai » bien articulé, bien documenté et présenté dans une forme soignée. L'ouvrage reflète un effort réussi de conceptualisation, de théorisation et de rigueur dans l'analyse. Il traduit aussi un esprit de finesse dans l'interprétation et l'explication ainsi qu'un esprit de synthèse. L'approche est globale et interdisciplinaire, ce qui peut incidemment porter le lecteur à s'interroger sur la place que tient la géographie dans l'ensemble des développements. Le texte est enfin bien écrit et enrichi de nombreux graphiques, sinon de cartes.

La recherche présente néanmoins quelques faiblesses. L'exposé théorique, pour intéressant soit-il, peut paraître allongé si l'on tient compte de ses rapports avec le corps du sujet. Il manque surtout d'un fil conducteur qu'il aurait pu trouver dans une

théorie des images susceptible d'éclairer les motivations à l'origine de l'émigration et de faire comprendre le fonctionnement du modèle de déséquilibre géographique. Au sujet des images négatives que se projettent réciproquement la France et le Québec, les explications de l'auteur restent, de toute façon, trop courtes.

La faille la plus importante concerne la méthode d'enquête qu'a utilisée l'auteur pour atteindre les immigrants français. Le fait que son échantillon soit tiré des membres de l'Union Française biaise le sondage, étant donné que ceux-ci semblent au départ présenter des caractéristiques autres que celles que l'auteur attribue aux immigrants français en général, c'est-à-dire l'individualité, l'indépendance et l'autonomie entre autres. Heureusement que les résultats de cette enquête ne sont utilisés que comme complément à d'autres. Le niveau d'analyse des données ne permet pas toutefois d'expliquer en profondeur l'intégration des immigrants français à la société québécoise. Deux autres lacunes restent à signaler. Il aurait été intéressant d'avoir une vue d'ensemble quantitative de l'immigration française du début à nos jours, dans un histogramme par exemple. Il aurait été également intéressant de pouvoir comparer le mode d'intégration des Français au Québec à celui des Anglais en Ontario.

Somme toute, l'essai de Jean-Louis Grosmaire aborde un thème nouveau en géographie sociale et met à l'épreuve une approche interdisciplinaire. En paraphrasant, nous pourrions dire que l'auteur écrit plus de quatre cents pages pour déchiffrer le sens caché de notre expression ambiguë : « maudits Français » !

NOTES

¹ GROSMARE, Jean-Louis (1981) *L'immigration française au Québec*, Thèse de Ph.D., Faculté des Études Supérieures, Université de Montréal, 507 pages, 65 tabl., 23 planches, 1 carte hors-texte.

² SORRE, Max (1955) *Les migrations des peuples, essai sur la mobilité géographique*. Paris, Flammarion, 265 pages.

³ GEORGE, Pierre (1976) *Les migrations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 230 pages.

⁴ LEE, E.S. (1969) A Theory of Migration, in A. Jackson (ed.), *Migration*, Cambridge University Press, p.282-297.

⁵ GROSMARE, Jean-Louis (1981) *op. cit.*, p. 38-55.

⁶ CHEVALIER, Louis (1951) *Démographie générale*, Paris, Dalloz, p. 406-411.

⁷ GROSMARE, Jean-Louis (1981) *op. cit.*, p. 378.

⁸ VILLENEUVE, P.Y., POLÈSE, M. et S. CARLOS (1976) De la frontière à la métropole : la géographie sociale du Canada urbain, *Le Géographe Canadien/The Canadian Geographer*, XX, p. 94.

⁹ GROSMARE, Jean-Louis (1981) *op. cit.*, p. 392.

¹⁰ *Ibid.*, p. 433.